



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

### **Investește în oameni !**

FONDUL SOCIAL EUROPEAN

Programul Operațional Sectorial pentru Dezvoltarea Resurselor Umane 2007 – 2013

Axa prioritară nr.1 „Educația și formarea profesională în sprijinul creșterii economice și dezvoltării societății bazate pe cunoaștere”

Domeniul major de intervenție 1.5 “Programe doctorale și post-doctorale în sprijinul cercetării”

Titlul proiectului: **“Valorificarea identităților culturale în procesele globale”**

Beneficiar: **Academia Română**

Numărul de identificare al contractului: **POSDRU/89/1.5/S/59758**

## **Conferința cu participare internațională PROPRIETATEA INTELLECTUALĂ.**

### **ROLUL STATULUI ÎN SUSȚINEREA CULTURII**

**București, 3-4 octombrie 2012, Aula Academiei Române, Calea Victoriei nr. 125**

**Discursul Domnului SERGE FAUCHEREAU**

### *L’Etat et la Culture*

En vous remerciant de l’honneur que vous me faites en me demandant mon avis sur d’aussi vastes questions, je réclame votre bienveillance pour quelques considérations assez communes, ouvertes à la discussion.

La culture n’apporte pas seulement une valorisation de l’individu ou d’un groupe, c’est aussi un facteur de réussite sociale, on le sait. Et, à ce titre, ceux qui vous dirigent, l’Etat, se doit d’en faciliter l’accès au plus grand nombre, surtout à un moment où l’organisation économique rend précaire la situation de chacun ou presque chacun.

L’éducation publique est ou devrait être une des préoccupations principales de l’Etat. Dans tous nos pays occidentaux où l’école est accessible à tous, le niveau d’éducation a augmenté. Dans certaines villes françaises privilégiées, 85% de réussite au baccalauréat; ce serait merveilleux si l’on est sûr que le niveau de ce baccalauréat n’a pas été abaissé au niveau des candidats, si l’on est sûr qu’on ne leur a appris que des choses utiles que vont leur permettre de continuer. Toute éducation, tout diplôme n’est qu’un début et non pas une fin d’études; c’est, au contraire, à partir de quoi on peut continuer soi-même sa propre éducation : c’est une évidence qu’on ne répétera jamais assez. Mais combien de ces bacheliers n’ouvriront plus jamais un livre d’histoire ou de sciences sérieux, un livre de Victor Hugo dont ils se contentent de savoir que c’est un grand écrivain ? Le malheur est que l’éducation qu’ils ont reçue ne leur a pas donné l’élan vital, la



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

curiosité, l'envie de connaître autre chose que ce qui est lié à leur carrière, autre chose que ce vers quoi ils sont enclins- les coureurs cyclistes ou l'œuvre de Goya: les deux sont respectables et l'un n'exclut pas l'autre, j'insiste mais une passion très spécialisée est-elle la culture? N'est-ce pas en enfermement une sorte de paresse, qui barre l'accès à d'autres activités humaines et, plus gravement, à d'autres humains ? Si l'éducation n'a suscité qu'un grand technicien qui, hors de son métier, ne peut lire que des bandes dessinées et trouverait trop complexe une pièce de Shakespeare ou un livre de Kafka, il a failli à une bonne part de ce qu'on lui assignait, éveillé, donner cet élan vital. On est à l'état de veiller à une meilleure formation de ses enseignants et à susciter des vocations par une meilleure considération (une meilleure rémunération, dans notre société va de pair). Des enseignants cultivés et passionnés.

Mais qu'en est-il de ce pourcentage des jeunes sur lequel l'éducation n'a eu aucune brise ? Dans les meilleurs cas, ils servent déchiffrer les mots mais ils ne savent pas lire, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas un texte un peu long qui leur paraît très vite trop compliqué. Cela ne veut pas dire qu'ils sont voués à la délinquance et au sexe, et à parler, parler, parler dans des téléphones portables et se gaver de violence télévisée. L'Etat ne doit pas abandonner ces jeunes, ces futures vieux, à leur monde sans liberté, le monde des grands médias. L'éducation et la culture sont à repenser pour eux en particulier .L'agilité, l'intelligence, oui , avec laquelle un bon nombre d'entre eux sait manipuler les médias populaires, prouve qu'ils pourraient être orientés vers des intérêts plus gratifiants. L'Etat ne doit abandonner personne et repenser à la place des nouvelles technologies dans notre société, sans négliger un savoir de base et des méthodes.

On disait naguère que le savoir à enseigner se résumait à lire, écrire, compter. La croyance s'est répandue que les médias ont rendu tout cela inutile. On communique par la voix- vivante ou artificielle- on compte avec des machines très perfectionnées, on n'écrit plus que par SMS un moyen d'une langue élémentaire où l'orthographe et la complexité sont bannés, et l'internet nous fournit toute l'information qu'on désire , sans effort et vite- Marcel Proust résumé en une page et si Ionesco est effectivement né en 1920( oui , l'internet se trompe parfois). D'une part, toutes les couches de la population n'ont pas accès à l'internet et ceux qui y ont accès ne savent pas nécessairement se servir de ce précieux instrument. Il faut savoir s'y orienter, choisir, mettre les informations en relation les unes avec les autres et s'en méfier en gardant un regard critique. Un Etat juste, le contraire d'une dictature – celle d'un autocrate ou celle de l'argent- doit développer le regard critique par une éducation, des publications, des expositions où le public apprend à savoir lire un texte de journal, lire des images, faire la différence entre une œuvre d'art et un objet de consommation, et entrera en contact avec d'autres systèmes de pensée, d'autres cultures librement, objectivement présentés( je vous avoue que j'aurais très peur d'une idéologie unique ou d'un Etat théocratique quel qu'il soit).



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

Assurément on ne peut tout enseigner ni tout faire connaître, les capacités et les goûts humains ne pourraient l'affronter. On peut se demander à quoi sert d'enseigner l'algèbre à qui ne s'en servira jamais, à quoi sert de vouloir faire parler l'anglais à quelqu'un qui connaît déjà très mal la langue de son pays- songez à ces enfants d'immigrés dont les parents ne parlent que leur langue d'origine ou la langue fruste de leur ghetto ? Il se pourrait que cela leur inculque ce que j'appelais plutôt des méthodes de travail et de réflexions devant un problème ou une situation obscure. A quoi sert de montrer des expositions d'art ancien ou moderne, coûteuses, à des gens qui ne voient dans l'art des cyclades ou de Brancusi que des sculptures bizarres et médiocrement figuratives ? Il se pourrait qu'en leur montrant souvent, en leur donnant un accès facile et peu onéreux, on les habitue à ce type d'art. Ils en viendront à s'informer et idéalement à s'intéresser et à continuer leur culture. Aussi les collectivités locales et les organismes étatiques font-ils beaucoup pour la culture- je ne sépare pas l'éducation de la culture, ni un livre scolaire d'une exposition internationale.

Inégaux de par nos origines parentales et sociales, nous sommes également inégaux devant nos origines géographiques. Sans chercher un exemple au cour de l'Amazonie, il me suffit de me rappeler mon enfance dans un milieu très modeste d'une petite ville de province. La culture, c'était alors pour moi les magazines populaires, les illustrés pour enfants, la radio et le cinéma du quartier un peu plus tard une bibliothèque municipale sans aucun livre du XXème siècle et un vieux musée qui exposait des animaux empaillés, des maquettes de bateaux et des peintures de batailles. A cette époque-là toutes les manifestations culturelles- opéras, expositions et art moderne, librairies bien achalandées, théâtre- étaient dans quelques grandes villes et surtout à Paris. C'était ainsi dans tous les pays culturalisés. C'est bien changé aujourd'hui où l'Etat soutient beaucoup la culture. Il faudrait décentraliser plus encore, mieux répartir à travers tout le territoire et considérer que ce n'est pas la taille de la manifestation ni le nombre de visiteurs qui en mesurent la qualité. Jamais une exposition de Brauner n'attirera autant de spectateurs et de félicitations à l'organisateur qu'un match de football entre deux équipes de joueurs mirifiquement payés (et là, quelquefois l'éducation des spectateurs manque pour empêcher manifestations hostiles et bagarres). La culture entraîne la culture : c'est dans les villes où ont lieu le plus grand nombre de manifestations culturelles d'un niveau national que se vendent les livres qui ne sont pas de produits de consommation de masse.

Or, à l'intérieur même de ces grandes villes où vont la plupart des subventions, des catégories de population ne sont pas touchées, celles des quartiers pauvres et des ghettos d'immigrés. Ces milieux sociologiquement défavorisés sont les gros consommateurs du média tout puissant qu'est la télévision. Et c'est là que le rôle de l'Etat serait crucial sur les chaînes publiques, gratuites. Au lieu de diffuser de plus en plus de jeux et de séries violentes le plus souvent et où le langage est très grossier, on pourrait imaginer de subventionner une recherche de qualité, jusque dans les séries télévisées, moins stéréotypées que celles qui



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

se diffusent au niveau mondial. Ce serait aussi l'occasion de faire connaissance avec d'autres cultures (la télévision française, par exemple, est trop "blanche" pour un pays qui a un nombre important de Noirs et de Magrébiens), l'occasion de voir que les costumes et gestes rituels des catholiques ne sont pas plus étranges que les costumes et les rituels des musulmans ou des bouddhistes. Le contact, c'est le commencement de l'échange et de la tolérance. Ce n'est là qu'un exemple. J'ajouterais toutefois un mot sur le langage.

Il y a une vingtaine d'années une loi donnait l'obligation à toute inscription publique (c'est surtout l'anglais que cela concernait) à comporter aussi une traduction en langue française. Aujourd'hui, cette loi n'est plus respectée et, comme dans les machines, les produits manufacturés et technologique, les indications sont en anglais ou traduites de l'anglais, notre langue – la mienne, la votre- est envahie de barbarismes et de mots inutiles puisqu'ils avaient leur équivalent dans notre langue. Ici nos hommes publiques- hommes politiques, chanteurs, amuseurs, journalistes- ont une grande responsabilité. L'exemple vient d'en haut en vulgarisant des usages (Si un chef d'Etat traite quelqu'un de "con" en public, pourquoi ferait-on grief à un petit voyou d'insulter quelqu'un avec le même mot ?)

L'Etat se doit de protéger la langue comme il se doit de protéger la culture. Avec la langue, sa langue, l'Etat doit protéger sa littérature. C'est très difficile. La plus stupide des best-sellers se vendra toujours mieux qu'un roman de Joyce, même si ce dernier est très peu coûteux. Naguère une loi française protégeait ce type de livre un peu difficile en obligeant un prix unique pour un livre défini, qu'il soit vendu dans une petite librairie ou dans ce qu'on appelle une "grande surface". Ces derniers qui vendent en grand nombre peuvent faire des réductions que ne peuvent pas faire les petits libraires. Or je constate déjà qu'avec ce qu'on appelle les "prix de lancement" ; la loi n'est plus respectée. Or des livres pour grand public ont déjà une publicité par affichage dans le métro, comme les films à gros budgets, les blockbusters comme on doit dorénavant. L'arme absolue pour éliminer la littérature et la recherche sera la publicité télévisée que feront pour leurs livres les maisons d'édition internationales. Je crois que cela arrivera tôt ou tard.

Un autre devoir de l'Etat est on devrait être la conservation des objets culturels, du patrimoine dont la littérature n'est qu'un des domaines plus abstraites. Un écrivain autrefois très écouté, Aldous Huxley, écrivait : "La conservation voulue des choses doit être compensée par leur destruction voulue et judicieuse. Sinon le monde sera submergé sous l'accumulation des objets antiques." Je ne suis pas certain d'avoir clair cette question.

En premier lieu, je ne suis pas certain de savoir ce qu'est un objet culturel ou un objet usuel tant on passe facilement de l'usuel au culturel et vice versa. Les musées conservent indifféremment un casque dace, une lithographie de Manet, un totem iroquois ou une automobile Panhard et Levasseur de 1891...Faut-il



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

garder l'enregistrement de la voix d'Apollinaire lisant un de ses poèmes, garder l'incantation d'un chaman sibérien, Schoenberg dirigeant son Pienot lunaire, tous les discours d'un président de la République et toutes les chansons d'un chanteur populaire... ? Les nouvelles techniques numériques de stockage le permettent, semble-t-il. Les livres, comme les films ou les musiques. Les bibliothèques nationales doivent conserver tout ce qui est imprimé. Je crois que cette loi est raisonnable car je me défie des destructions "judicieuses" dont parle Huxley, que ces destructions soient sur l'ordre d'un gouvernement ou selon le jugement des conservateurs. Il y a un siècle, si l'on avait dû choisir entre les romans du plus célèbre romancier psychologique, Paul Bourget, et les aventures de Fantomas qui paraissaient un feuilleton, nous savons bien lesquels auraient été détruits. Nous aurions perdu un ouvrage de littérature populaire qui est toujours lu aujourd'hui et conservé des romans qui ont cessé d'intéresser un public- je ne veux pas dire qu'il fallait s'en débarrasser. L'Etat n'est pas plus clairvoyant que ses fonctionnaires. Le problème est qu'aujourd'hui on produit chaque jour des tonnes d'imprimés- journaux, périodiques, livres, publicités et, si l'on s'en tient aux seuls livres, une énorme production de littérature d'évasion ou de témoignage et documents liés à quelque actualité, de gros tirages industriels pour la consommation immédiate et périmée en deux semaines- plus vite encore qu'un manuel technique ou une brochure pornographique. Il faut garder ce flot toujours montant, faute de savoir ce qui aura encore de la valeur aux yeux de demain.

Par bonheur, de nouvelles techniques de stockage permettent de garder sinon l'objet lui-même, du moins soucontenu qui pourra être consulté, réimprimé si l'on désire. Mais à quoi va servir de tout garder éternellement, même avec une classification rigoureuse ? Il y a un danger à se séparer des supports matériels pour gagner de la place car rien ne prouve que nos livres abstraits sont à l'abri d'une fausse manœuvre, d'un accident électronique aussi impossible qu'une catastrophe nucléaire (Et alors, tout ce qui concerne Goethe ou Baudelaire à jamais disparu ?) On numérise. Bien mais c'est une grave décision.

Je n'ai pris l'exemple facile des livres, imprimés et estampes ; mais les objets ? Si le contenu est l'essentiel d'un livre( je mets de cote la bibliophilie), une photographie ne garde pas l'essentiel d'une peinture, d'une sculpture ou d'un objet qu'on veut conserver- les automobiles, les avions, les canons...d'aujourd'hui sont des objets de musée pour demain, pour les historiens, les sociologues et les simples curieux du demain.

Je crains que vous ne me demandiez dans un moment : Et la propriété intellectuelle, vous n'en dites rien. Et bien je sais que, là aussi, je n'ai pas une opinion très tranchée. L'Etat protège la propriété intellectuelle. Je parlerai de celle que je connais, la propriété littéraire. En France et assez largement en Europe le droit d'un auteur sur ses œuvres s'étend soixante-dix ans après sa mort, c'est-à-dire que ce sont ses héritiers qui perçoivent ces droits d'une personne qu'ils n'ont peut-être même pas connu. Je trouve cela



UNIUNEA EUROPEANĂ



GUVERNUL ROMÂNIEI  
MINISTERUL MUNCII, FAMILIEI  
ȘI PROTECȚIEI SOCIALE  
AMPOSDRU



Fondul Social European  
POSDRU 2007-2013



Instrumente Structurale  
2007-2013



OIPOSDRU



ACADEMIA ROMÂNĂ

anormal. Opinion toute personnelle. (Vingt ans après la mort on pourrait verser aux héritiers directs, peut-être. Par courtoisie je ne cite pas d'exemples.) Je trouve également anormal, voire scandaleux que des héritiers interdisent la publication ou la réédition d'œuvres qu'ils n'approuvent pas pour quelque raison. L'œuvre d'Antonin Artaud a longtemps été inaccessible à cause de cela. Sur ce point, l'Etat – je veux dire un comité de professionnels-pourrait ou devrait intervenir. Il pourrait même au-delà des soixante-dix ans légaux, protéger contre les mauvais traitements imposés à certains œuvres- coupures intempestives, adaptations en bandes dessinés sottes, réécritures et condensations...

Je n'ose pas dire qu'une œuvre devrait être protégée contre son auteur et pourtant... Un des hommes que j'ai le plus admiré, le poète Philippe Soupault, avait interdit qu'on republie la quasi-totalité de ses livres. Une fois, lors d'une discussion publique je lui avais dit: Vous n'avez pas le droit d'interdire des rééditions s'il y a des demandes. Sa réponse était: Ca m'est égal, je n'aime pas ces livres démodés ; ils sont à moi, je fais ce que je veux. Je me suis obstiné: Non, une fois qu'un livre est publié, il ne vous appartient plus, et c'est le public qui décide. Trouvez-vous normal que seuls des arches bibliophiles aient accès à ces livres ? Nous nous sommes fâchés. Mais Soupault qui était un homme honnête, m'a téléphoné dès le lendemain: Je suis sûr d'avoir raison, mais vous n'avez pas tort. Quarante ans plus tard, je n'ai pas changé d'avis. Mais là, l'Etat ne peut rien, l'ordre public n'étant pas troublé.

L'Etat n'est pas dirigé par des écrivains et des artistes- tant mieux, je n'aurais pas confiance en eux. A chacun sa vocation. Il faut cependant espérer que nos hommes politiques ont de bons conseillers culturels. (Sans même songer à un mauvais peintre autrichien qui a mis le feu à l'Europe, on sait ce que veulent les goûts des autocrates de droite ou de gauche) . Il n'est d'ailleurs pas surprenant que les meilleurs hommes politiques sachent choisir les meilleurs conseillers- même s'ils sont une vraie culture, ils savent que leur spécialité est ailleurs.

Mais l'Etat, qu'est-ce que c'est, dans une démocratie ? Ce n'est pas un homme, un groupe ou une entité unique. C'est une organisation, plusieurs pyramides de rouage particuliers. Modestement, si petit le rôle que nous y jouons, nous sommes dans la culture de cet Etat. Modestement, c'est vous, c'est moi quand nous enseignons les sciences naturelles, quand nous publions une étude sur la peinture médiévale, quand nous faisons venir une troupe de théâtre dans notre petite ville...Avec l'aide de l'Etat nous aidons l'Etat dans son rôle culturel.